

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200008423-20230913-AD\_2023-024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2023

**DECISION**

**n° 2023-024**

**Objet : Commande publique – Marché SIS23009 : Travaux de confortement de la digue rive droite de l'Isère au droit du pont de Coise sur la commune Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier.**

**Le Président du Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie,**

Vu l'article L.2122.18, 2122.22, 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°12 du Conseil Syndical en date du 10 mai 2023 donnant délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché SIS23009 relative aux travaux de confortement de la digue rive droite de l'Isère au droit du pont de Coise sur la commune Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier avec le prestataire le mieux-disant, et tout acte afférent à ce dossier ;

Vu la consultation engagée le 12 juillet 2023 pour cette affaire, et les offres présentées par les candidats,

**Décide**

**Article 1 :** Le marché SIS23009 Travaux de confortement de la digue rive droite de l'Isère au droit du pont de Coise sur la commune Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, est confié au groupement d'entreprises suivant :

**DECREMPS BTP /ALPES TP – 326 Rue de Pierre Longue - 74800 AMANCY, pour un montant de 1 164 900,00 € HT (montant extrait du BPU-DQE).**

**Article 2 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « *Télérecours citoyen* » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

**Article 3 :** M. Le payeur départemental de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Syndical.

Fait à Albertville, le 13 septembre 2023

Le Président du SISARC  
François RIEU

**S.I.S.A.R.C.**

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

